



DÉPARTEMENT DU CHER

Arrondissement de BOURGES

MODIFICATION DE L'ARRETE DU 22 JUIN 2020 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA CHAPELLE SAINT-URSIN

Le maire de La Chapelle Saint-Ursin (Cher),

Vu l'article L.123-6 du code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu les articles R.123-11, R.123-12 et R.123-15 du code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 juin 2020 fixant à quinze le nombre d'administrateurs du centre communal d'action sociale (le maire, 7 élus, 7 nommés),

Vu l'arrêté du 22 juin 2020 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Chapelle Saint-Ursin

Considérant que Madame Christine BREGNON, a démissionné de sa qualité de bénévole de la Banque Alimentaire le 17 septembre 2024 et que Monsieur Patrick CHEVALIER, a démissionné de sa qualité de représentant Tivoli Initiatives le 13 avril 2023

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Madame Sylvie POUCHAIN, ancienne conseillère municipale, bénévole de la Banque alimentaire ;
- Madame Marie-Claude VOLLOT, bénévole de la Banque Alimentaire ;

Les autres membres restent inchangés.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3 : Conformément à l'article L.123-6 du code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du conseil municipal



Article 4 : Le présent arrêté sera notifié à chacune des personnes concernées,

Article 5 : Le maire de La Chapelle Saint-Ursin est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à La Chapelle Saint-Ursin, le 12 février 2025

Par délégation
L'adjoint au maire

Karine PAIS



Notifié à Mme POUCHAIN le 14 février 2025

Signature

Notifié à Mme VOLLOT le 13 février 2025

Signature

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune de La Chapelle Saint-Ursin le 17/02/2024
Transmis au contrôle de légalité le 17/02/2024